

AVIS AFFOUAGE 2018

La coupe affouagère 2018 sera délivrée et partagée.
Les personnes ayant droit à l'affouage sont les résidents permanents de la Commune se chauffant au bois.

Ils devront s'inscrire en mairie pour :

- s'engager à participer
à une demi-journée de corvée + 30 €

OU

- verser la somme de 60 €

lors de l'inscription.

Rappel

*Suite à certains abus, chaque affouagiste se présentera, **EN PERSONNE**, à la Mairie lors de l'inscription et présentera sa taxe d'habitation 2017*

Clôture des inscriptions : VENDREDEI 18 MAI 2018

La journée de corvée est fixée au **SAMEDI 26 MAI 2018**